

**DELIBERATION PORTANT SUR LES
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2025-2026
DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION CLERMONT AUVERGNE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-2026 en annexe des formations suivantes portées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation- INSPÉ Clermont Auvergne :

- Licence Sciences de l'éducation + LAR 3
- Master MEEF 1^{er} degré
- Master MEEF 2nd degré
- Master MEEF Encadrement éducatif
- Master Sciences de l'éducation et de la formation

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 11 décembre 2025

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2025 - 2026

Licence Sciences de l'éducation et de la formation + LAR 3

Parcours 1 : Enseignement, éducation et formation

Parcours 2 : Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/06/2025



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention :

Dyanne Escoria - Dyanne.ESCORIA@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	Valerie Berthomier	Valerie.Berthomier@uca.fr
NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	Valerie Berthomier	Valerie.Berthomier@uca.fr
NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	Valerie Berthomier	Valerie.Berthomier@uca.fr
NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Catherine LAPORTE	Catherine.LAPORTE@uca.fr
NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Laurent DASTUGUE	Laurent.Dastugue@uca.fr
NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Olivier RIVIERE	Olivier.Riviere@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Pour les LAR 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés (uniquement pour le parcours Enseignement, éducation et formation)

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcourSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	3 semaines	janvier / février-mars / mai-juin
NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	3 semaines	janvier/février
NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	4 semaines	octobre- novembre-décembre
NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation	2 semaines	janvier-février
NIVEAU 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation	3 semaines	octobre-décembre / janvier-février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S1					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.1)	104, 105, 106, SDL10, SDL13	18	X		
B(2.1)	101, 102, 107, SDL11	9	X		
C(3.1)	103	3	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S2					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.1)	206, 207, SDL20	12	X		
B'(2.1)	203, 204, 208, SDL22, SDL21	9	X		
C'(3.1)	201, 202	9	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S1+S2)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	104, 105, 106, SDL10, SDL13, 206, 207, SDL20	30	X		
BB'	101, 102, 107, SDL11, 203, 204, 208, SDL22, SDL21	18	X		
CC'	103, 201, 202	12	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S3					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.2)	306, 307, SDL31, SDL30	12	X		
B(2.2)	301, 302, 305, 308, SDL32	12	X		
C(3.2)	303, 304	6	X		

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S4					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.2)	407, 409, SDL41	9	X		
B'(2.2)	402, 404, 405, 406, SDL40	12	X		
C'(3.2)	401, 403	9	X		

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S3+S4)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	306, 307, SDL31, SDL30, 407, 409, SDL41	21	X		
BB'	301, 302, 305, 308, SDL32, 402, 404, 405, 406, SDL40	24	X		
CC'	303, 304, 401, 403	15	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S5					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.3)	505, 509	6	X		
B(3.3)	501, 506	6	X		
C(4.3)	503, 504, 507, 508, 510, 511	18	X		

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S6					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.3)	608	3	X		
B'(3.3)	601, 607, libre	12	X		
C'(4.3)	602, 603, 604, 605, 606	15	X		

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S5+S6)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	505, 509, 608	9	X		
BB'	501, 506, 601, 607, libre	18	X		
CC'	503, 504, 507, 508, 510, 511, 602, 603, 604, 605, 606	33	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles (S1+S2)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	11, 12 21, 22	15	X		
B	13, 14, 15 23, 24, 25	39	X		
C	26, 27	6	X		

NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles (S3+S4)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	31, 32, 41, 42,	24	X		
B	33, 34, 35, 43, 44, 45	27	X		
C	36, 37, 47	9	X		

NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles (S5+S6)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE51, UE52, UE61, UE62	36	X		
B	UE53, UE54, UE63, UE64, UE65	15	X		
C	UE57, UE67	9	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	1.1	UE 104 : Histoire de l'éducation	3													
					EvT		1	E	1h30					1	E	1h30
		UE 105 : Apprentissages	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	1h30
		UE 106 : Sociologie et philosophie de l'éducation	3													
	1				EvT		1	A	1h30					1	E	1h30
		UE Introduction à l'analyse linguistique 1	6													
		EC Introduction à l'analyse linguistique 1			Voir M3C de la Licence SDL											
		UE Exercices d'analyse linguistique 1	3													
		EC Exercices d'analyse linguistique 1			Voir M3C de la Licence SDL											
2	2.1	UE 101 : Langages artistiques	3													
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 102 : Langages mathématiques	3													
					EvC	100%		A			1	E	1h30	1	E	1h30
		UE AU CHOIX														
	2	UE 107 : Langages des représentations du monde et de l'activité humaine	3													
					EvC	100%		A+O			1	E	1h30	1	E	1h30
		UE Langue et société 1	3													
		EC Langue et société 1			Voir M3C de la Licence SDL											
		UE 103 : Expériences	3													
1	3.1	O2i MTU DOC Expériences			EvC	100%	2	A+E			1	E	1h30	1	A	
			30													

	UE 206: Politique de l'éducation	3												
1.1				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	UE 207: Technologies et éducation	3										1	A	1h30
				EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
	UE Phonétique articulatoire et acoustique	6												
	EC Phonétique articulatoire et acoustique													Voir M3C de la Licence SDL
2	UE 203: Langage des systèmes naturels et techniques	3												
				EvC	100%	2	A		2	A		1	E	1h30
	UE 204: Langue française	3										1	E	1h30
				EvC	100%	2	A		1	E	1h30	1	E	1h30
	1 UE AU CHOIX parmi les 4 :	3												
	UE 208: Langages du corps													
	UE Exercices d'analyse linguistique 2													
	EC Exercices d'analyse linguistique 2													Voir M3C de la Licence SDL
2.1	UE Syntaxe 1													
	EC Syntaxe 1													Voir M3C de la Licence SDL
	UE RéoPass													
				EvC	100	2	EvC1 : A EvC2 : O (20 min)	EvC1 : A EvC2 : O (20 min)	1	O	20 min	1	O	20 min
	UE 201: Anglais	3												
				EvC	100%	2	EvC1 : O 10 min	EvC1 : O 10 min	2	E	1h	2	E	1h
	UE 202: Expériences	6												
	O2i MTU DOC Expériences			EvC	100%	3			1	E	1h30	1	E	1h30
3.1	Responsabilités sociétales et environnementales													
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 105 206 207 **208 RSE et deuxième chance**: nature de l'épreuve "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 103: nature de l'épreuve de seconde chance "Autre": Epreuve Moodle rendu d'un document word

Les étudiants PASS-R passent les mêmes épreuves que les étudiants RSE

UE 101 102 107 103 203 204 208 201 202 : Choix de modalité EvC. Il y aura bien au moins 2 notes d'évaluation continue. Certaines épreuves seront constituées par un dossier numérique individuel ou collectif, qui pourra permettre d'obtenir des notes relatives à plusieurs UE ou EC. Ces modalités seront précisées par l'équipe pédagogique dès le début des enseignements

UE 202 - EC Développement durable : nature de l'épreuve "Autre" : **les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

UE 107 : nature de l'épreuve "Autre" : Prototype de jeux

UE Réopass : Portfolio auto réflexif ou projet professionnel motivé

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1.2		UE 306 : Educations	3													
					EvT		1	A						1	A	
		UE 307 : Apprentissages	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	
		UE 30 Phonologie	3												1h30	
					<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>											
3		UE 31 Lexicologie 1: morphologie lexicale	3													
					<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>											
		UE 301 : Formation de la personne et du citoyen	3													
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	
		UE 302 : Langue française	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	
2.2		UE 305 : Langage du corps	3													
					EvT		1	A	1h30					1	A	
		UE AU CHOIX														
		UE 308 : Langages des systèmes naturels et techniques	3													
					EvC	100%					1	E	1h30	1	E	
		UE 32 Syntaxe 2	3													
3	3.2				<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>											
		UE 303: Anglais	3													
					EvC	100%					1	E	1h	1	E	
		UE 304: Expériences	3													
			30													

	UE 407: Histoire de l'éducation	3												
			EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
1.2	UE 409: Sociologie et philosophie de l'éducation	3												
			EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
	UE 41 Lexicologie 2: sémantique lexicale	3												
<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>														
	UE 404: Langages informatiques	3												
			EvT		1	A	1h30				1	A	1h30	
4	UE 405: Langages artistiques	3												
	UE 406: Langages des représentations du monde et de l'activité humaine	3		EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
2.2	UE AU CHOIX			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 402: Langages mathématiques	3												
			EvC	100%					1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 40 Histoire de la langue	3												
	<i>Voir M3C de la Licence SDL</i>													
	UE 401: Anglais	3												
			EvC	100%					1	O	12min	1	O	12min
3.2	UE 403: Expériences	6												
			EvT	100%	1	A						1	A	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 307 302 305 304 404 - "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 306 - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 403: 2e chance - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen ; le dossier prend en compte le stage effectué

UE 301, UE 308, UE303, UE 405, UE 406, UE 401, UE 402, UE 403 : Choix de modalité EvC. Il y aura bien au moins 2 notes d'évaluation continue. Certaines épreuves sont constituées par un dossier numérique individuel ou collectif.

UE 403 : un dossier remis en EvT à remettre pendant la période des examens

La validation du Module Responsabilités sociétales et environnementales est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences								
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.
1.3		UE 505: Technologies et éducation	3										
					EvT		1	A	1h30				1 A 1h30
3.3		UE 509: Educations	3										
					EvC	100%				1	E	1h30	1 E 1h30
5		UE 501: Anglais	3										
					EvC	100%				1	E	2h	1 E 2h
		UE 506: Stage et Projet tutoré	3										
		EC1: Stage		0,5	EvC		2	A		1	A		1 A
		EC2: Projet tutoré		0,5	EvC		2	A		1	A		1 A
		UE 503: Perspectives éducatives et didactique des mathématiques	3										
					EvC	100%				1	E	1h30	1 E 1h30
		UE 504: Perspectives éducatives et didactique du français	3										
		UE 507: Perspectives éducatives et didactique des arts	3										
					EvT		1	A	1h30				1 A 1h30
		UE 508: Perspectives éducatives et didactique des technologies	3										
					EvC	100%				1	E	1h30	1 E 1h30
		UE 510: Perspectives éducatives et didactique de l'informatique	3										
					EvC	100%				1	A		1 A
		UE 511: Perspectives éducatives et didactique des langues vivantes	3										
					EvT		1	A					1 A
			30										

	1.3	UE 608: Politique de l'éducation	3											
					EvC	100%	1	A		1	A		1	A
		UE 601: Anglais	3											
					EvC	100%				1	O	15 min	1	O
		UE 607: Stage et Projet tutoré	6											
		EC1: Stage			EvC	40%	1	A		1	A		1	A
		EC2: Projet tutoré				60%	1	O		1	O	20 min	1	O
		1 UE au choix parmi les 3 :	3				1	A		1	A		1	A
	3.3	- UE Libre												
		- UE Aide à la préparation du CRPE												
		EC 1 : Premier enseignement au choix			EvC	100%				1	E	1h	1	E
		Choix 1 : Oral Français												
		Choix 2 : Oral Mathématiques												
		EC2 : Deuxième enseignement - EPS			EvC	100%				1	E	1h	1	E
		- UE Préparation au concours CPE												
	6				EvC	100%				2	E+O	2h+20 min	1	E
		UE 602: Perspectives éducatives et didactique des mathématiques	3											
					EvC	100%				1	E	1h30	1	E
		UE 603: Perspectives éducatives et didactique du français	3											
					EvC	100%				1	E	1h30	1	E
		UE 604: Perspectives éducatives et didactique de l'éducation physique	3											
	4.3				EvC	100%				1	A	1h30	1	A
		UE 605: Perspectives éducatives et didactique des sciences humaines et sociales	3											
					EvC	100%				1	E	1h30	1	E
		UE 606: Perspectives éducatives et didactique de la formation de la personne et du citoyen	3											
					EvC	100%				1	A	20 min	1	A
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 505 504 604 - "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 506 EC1 et EC2 UE 508 UE 511 UE 608 UE 607 EC1 et EC2 - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 509 501 503 507 508 510 601 602 603 605 : Choix de modalité EvC. Il y aura bien au moins 2 notes d'évaluation continue. Certaines épreuves sont constituées par un dossier numérique individuel ou collectif.

UE 506 EC1 et EC2 607 EC1 et EC2 : les dossiers remis prennent en compte le stage effectué

UE 606 : "Autre" : nature de l'épreuve : test moodle

UE Aide à la préparation du CRPE : Examen Moodle

NIVEAU 1 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Sciences de l'éducation et connaissance du système	6												
		EC 1 : Histoire de l'éducation		0,5	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Sociologie et philosophie de l'éducation		0,5	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 12 : Langage et communication	sylvie												
		EC 1 : Langage des représentations du monde			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 13 : Fondamentaux	9												
		EC 1 : Français		0,5	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Maths			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 : Polyvalence	9												
		EC 1 : Philosophie		0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : EPS			EvC	100%				1	A		1	A	
		EC 3 : Histoire-Géographie			EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Sciences et Technologies			EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Arts plastiques et musique			EvC	100%				1	A		1	A	
		UE 15 : Langue vivante	3												
		EC 1 : Anglais			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
			27												
2	A	UE 21 : Sciences de l'éducation et connaissance du système	3												
		EC 1 : Politique de l'éducation		0,5	EvC	100%				1	A	1h30	2	A	
		EC 2 : Technologie et éducation		0,5	EvC	100%				1	A		1	A	
		UE 22 : Langage et communication	3												
		EC 1 : Langage du corps			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30

		UE 23 : Fondamentaux	9											
2	B	EC 1 : Français	0,5	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Maths							1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 24 : Polyvalence	6											
		EC 1 : Philosophie	0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : EPS							1	A		1	A	
		EC 3 : Histoire-Géographie							1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Sciences et Technologies							1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Arts plastiques et musique							1	A		1	A	
	D	UE 25 : Langue vivante	3											
		EC 1 : Anglais			EvC	100%			1	E	1h30	1	E	1h30
	E	UE 26 : Parcours personnalisé	3											
		EC 1 : Méthodologie pour entrer dans le travail universitaire		EvC	100%									
		EC 2 : Module d'accompagnement personnalisé							1	A		1	A	
		EC 3 : Responsabilités sociétales et environnementales												
		UE 27 : Professionalisation et stage	3											
	F	EC 1 : Accompagnement de stage		EvC	100%								1	A
		EC 2 : Analyse de pratique												
		EC 3 : Conférences et rencontres de professionnels												
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Prototype de jeux

UE 13 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Devoir maison

UE 14 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Pratique + Dossier

UE 14 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossiers documentaires thématiques à rendre (1 en Histoire et 1 en Géographie)

UE 14 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou support matériel (arts plastiques) + dossier numérique ou audio (musique) / seconde chance : 1 épreuve au choix musique ou arts plastiques

UE 21 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier collectif

UE 21 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : test moodle

UE22 EC1 : dossier collectif

UE 23 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : devoir maison

UE 24 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : pratique + dossier

UE 24 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou support matériel (arts plastiques) + dossier numérique ou audio (musique) / seconde chance : 1 épreuve au choix musique ou arts plastiques

UE 26 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique / prise de notes  synthèse

UE 26 EC3 module Responsabilités sociétales et environnementales : **les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

UE 27 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et audio

Remarque : Chaque élément constitutif sera évalué au moyen d'évaluations individuelles et de groupe

NIVEAU 2 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 SCIENCES DE L'EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME	6												
		EC 1 : EDUCATION			0,5	EvC	100%			1	A		1	A	
		EC 2 : APPRENTISSAGE 1			0,5					1	A	0,5h	1	A	0,5h
	A	UE 32 LANGAGE ET COMMUNICATION	3												
		LANGAGE DU CORPS				EvC	100%			1	A	1h30	1	A	1h30
	B	UE 33 LES FONDAMENTAUX	6												
		EC 1 : FRANCAIS			0,5	EvC	100%			1	A		1	A	
		EC 2 : MATHS			0,5	EvC	100%			1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 34 LA POLYVALENCE	6												
		EC 1 : EPS			0,2	EvC	100%			1	A		1	A	
		EC 2 : PHILOSOPHIE			0,2	EvC	100%			1	A		1	A	
		EC 3 : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE			0,2	EvC	100%			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE			0,2	EvC	100%			1	E	1h	1	E	1h
	B	EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE			0,2	EvC	100%			2	A		1	A	
		UE35 LANGUE VIVANTE	3												
		EC ANGLAIS				EvC	100%			1	E	1h30	1	E	1h30
3	C	UE 36 PARCOURS PERSONNALISE	3												
		EC 1 : METHODOLOGIE POUR ENTRER DANS LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE				EvC	100%			1	E	1h30	2	E+A	1h30
		EC 2 : MODULE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE													

		UE 37 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	3												
3	C	EC 1 : ACCOMPAGNEMENT STAGE			EvC	100%							1	E	1h
		EC 2 : ANALYSE DE PRATIQUE													
		EC 3 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS													
			30												
4	A	UE 41 SCIENCES DE L'EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME EDUC	9												
		EC 1 : HISTOIRE DE L'EDUCATION			EvC	100%				1	E	1h30	2	E	1h30
		EC 2 : SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION			EvC	100%				1	E	1h30	2	E	1h30
		EC 3 : APPRENTISSAGE 2			EvC	100%				1	A		1	A	
4	A	UE 42 LANGAGE ET COMMUNICATION	6												
		EC 1 : LANGAGE DES REPRENSATIONS DU MONDE		0,5	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : LANGAGE INFORMATIQUE		0,5	EvC	100%				1	E	1h00	1	E	1h00
	B	UE 43 LES FONDAMENTAUX	3												
		EC 1 : FRANCAIS		0,5	EvC	100%				1	A		1	A	
		EC 2 : MATHS		0,5	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
4	B	UE 44 LA POLYVALENCE	6												
		EC 1 : EPS		0,2	EvC	100%				1	A		1	A	
		EC 2 : PHILOSOPHIE		0,2	EvC	100%				1	A		1	A	
		EC 3 : HISTOIRE GEOGRAPHIE		0,2	EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE		0,2	EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE		0,2	EvC	100%				2	A		1	A	
	B	UE 45 LANGUE VIVANTE	3												
		EC ANGLAIS			EvC	100%				1	E+O	1h30	1	E	1h30
4	C	UE 47 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	3												
		EC 1 : ACCOMPAGNEMENT STAGE			EvC	100%							1	A	
		EC 2 : ANALYSE DE PRATIQUE													
		EC 3 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 EC1: nature de l'épreuve "Autre": dossier

UE31 EC2 : QCM Moodle

UE 47 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à rendre en deux parties

UE33 et UE43 EC2 : devoir maison

UE33 et UE43 EC1 RSE et seconde chance : test de connaissances

UE34 EC1 : pratique + dossier

UE44 EC1 : pratique + dossier

UE34 EC3 : dossiers documentaires thématiques (en histoire et en géographie)

UE 34 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou sur support matériel (Arts plastiques) + Dossier numérique ou audio (Musique) (2nde chance: 1 épreuve au choix Arts plastiques ou Musique)

UE41 EC3 : examen sur Moodle

UE42 EC2 : devoir Moodle

UE 44 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou sur support matériel (Arts plastiques) + Dossier numérique ou audio (Musique) (2nde chance: 1 épreuve au choix Arts plastiques ou Musique)

Remarque : Chaque élément constitutif sera évalué au moyen d'évaluations individuelles et de groupe

La validation du Module Responsabilités sociétales et environnementales est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 51 SCIENCES DE L'EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTEME	9													
		EC 1 : TECHNOLOGIE ET EDUCATION		0,5	EvC	100%				1	A			1	A	
		EC 2 : EDUCATION		0,5	EvC	100%				1	A			1	A	
		UE 52 EDUCATION ET DIDACTIQUES	12													
		EC 1 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES MATHS 1		0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 2 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES FRANCAIS 1		0,2	EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES ARTS		0,2	EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES SCIENCES ET TECHNI		0,2	EvC	100%				1	M			1	M	
		EC 5 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES INFORMATIQUE		0,2	EvC	100%				1	A			1	A	
5	B	UE 53 LES FONDAMENTAUX	3													
		EC 1 : FRANCAIS		0,5	EvC	100%				1	A			1	A	
		EC 2 : MATHS		0,5	EvC	100%				1	E	2h	1	E	2h	
		EC 3 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE														
	B	UE54 LA POLYVALENCE	3													
		EC 1 : EPS		0,2	EvC					1	A			1	A	
		EC 2 : PHILOSOPHIE		0,2	EvC					1	O			1	O	
		EC 3 : HISTOIRE GEOGRAPHIE		0,2	EvC					1	E	30min	1	E	30min	
		EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE		0,2	EvC					1	A			1	A	
	C	EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE		0,2	EvC					1	A			1	A	
		UE57 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	3													
		EC 1 : PROJET TUTORE			EvC	100%								1	A	
		EC 2 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS														
				30												

	UE 61 SCIENCES DE L'EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTEME	3												
	EC 1 : POLITIQUE DE L'EDUCATION		0,5	EVC	100%				1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN		0,5	EVC	100%				1	A		1	A	
	UE 62 EDUCATION ET DIDACTIQUES	12												
	EC 1 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES MATHS 2		0,2	EVC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 2 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES FRANCAIS 2		0,2	EVC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 3 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES EPS		0,2	EVC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	EC 4 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES SCIENCES HUMAINES		0,2	EVC	100%				1	E	1h	1	E	1h
	EC 5 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES LANGUES		0,2	EVC	100%				1	A		1	O	20 min
	UE 63 LES FONDAMENTAUX	3												
	EC 1 : FRANCAIS		0,5	EVC	100%				1	A		1	A	
	EC 2 : MATHS		0,5	EVC	100%				1	E	2h	1	E	2h
	UE 64 LA POLYVALENCE	3												
	EC 1 : EPS		0,2	EVC	100%				1	A		1	A	
	EC 2 : PHILOSOPHIE		0,2	EVC	100%				1	O		1	O	
	EC 3 : HISTOIRE GEOGRAPHIE		0,2	EVC	100%				1	E	30min	1	E	30min
	EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE		0,2	EVC	100%				1	O		1	O	
	EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE		0,2	EVC	100%				2	A		1	A	
	EC 6 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE													
	UE 65 LANGUE VIVANTE	3												
	EC ANGLAIS			EVC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
	UE67 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	6												
	EC 1 : PROJET TUTORE		0,6	EVC	100%							2	M+S	
	EC 2 : STAGE													
	EC 3 : ANALYSE DE PRATIQUE		0,4	EVC	100%							2	E	
	EC 4 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS													
		30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE51 EC1 : 3 tests moodle (QCM) de 20 min pour évaluation initiale et RSE / test moodle (QCM) 1h30 pour seconde chance

UE51 EC2 (Evaluation initiale et RSE) : 2 notes / Note 1 : QCM (individuelle) - Note 2 (groupe) : Fiche de présentation podcast + scénario podcast + podcast enregistré // coeff 50 / 50

UE51 EC2 (seconde chance) : 1 note individuelle (fiche de présentation podcast + scénario du podcast + podcast enregistré)

UE52 EC4 : rapport écrit numérique individuel + épreuve orale 15min par groupe lors du dernier TP (d'où 2 notes)

UE52 EC5 : devoir Moodle (remise de travaux)

UE53 EC1 : test de connaissances (RSE et seconde chance)

UE54 EC1 : pratique + dossier

UE 54 EC4 : revue de projet

UE 54 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou sur support matériel (Arts plastiques) + Dossier numérique ou audio (Musique) (2nde chance: 1 épreuve au choix Arts plastiques ou Musique)

UE57 : dossier + oral

UE61 EC2 : test Moodle

UE62 EC3 : dossier collectif + test connaissances

UE62 EC5 : dossier

UE63 EC1 : test de connaissances (RSE et seconde chance)

UE63 EC2 : devoir maison

UE64 EC1 : pratique + dossier

UE 64 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou sur support matériel (Arts plastiques) + Dossier numérique ou audio (Musique) (2nde chance: 1 épreuve au choix Arts plastiques ou Musique)

UE65 : dossier

Remarque : Chaque élément constitutif sera évalué au moyen d'évaluations individuelles et de groupe

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’assiduité s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d’examen n’est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l’exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d’études sont possibles tels que le choix d’un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l’emploi du temps de l’étudiant.

ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu’en soit le motif, n’est accepté. Les portes de la salle d’examen sont fermées au moment de l’ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’accès à la salle d’examen s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, **des poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

Master MEEF Premier degré

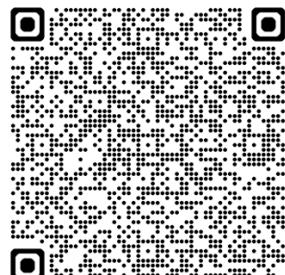
Parcours 1 : Enseigner en France
Parcours 2 : Enseigner en France et à l'Etranger
Parcours 3 : Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Lila LAMROUS** - Lila.Lamrous@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Enseigner en France	Lila LAMROUS	Lila.Lamrous@uca.fr
Enseigner en établissement français à l'étranger	Raphaël COUDERT	Raphaël.Coudert@uca.fr
Enseigner en France et à l'étranger		

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	6 semaines	S1/S2
M2	12 semaines	S3/S4

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Enseigner en France				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE11 UE12 UE21 UE22	21		X
B	UE13 UE23	12		X
C	UE14 UE24	12		X
D	UE15 UE16 UE25 UE26 UE27	15		X

Master 2 - Parcours Enseigner en France				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE32 UE41 UE42	24		X
B	UE33 UE43	9		X
C	UE34 UE44	9		X
D	UE35 UE36 UE45 UE46	18		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Enseigner en France et à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE11 UE12 UE21 UE22	21		X
B	UE13 UE23	12		X
C	UE14 UE24	12		X
D	UE15 UE16 UE25 UE26 UE27	15		X

Master 2 - Parcours Enseigner en France et à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE32 UE41 UE42	24		X
B	UE33 UE43	9		X
C	UE34 UE44	9		X
D	UE35 UE36 UE45 UE46	18		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 - Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE33	15		x
B	UE32 UE34	15		x
C	UE41 UE43 UE45	15		x
D	UE42 UE44	15		x

MASTER 1 - Parcours Enseigner en France

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9												
		EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
		EC2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
	B	EC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE													
		UE 12 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : INITIATION A LA RECHERCHE			EvT		1	A					1	A	
			12												
		UE 13 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français													
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	2	E + E	1h30 + 2h	1	E	2 h	1	E	2 h
		EC 3 : PREPARATION AU CONCOURS													

	UE 14 : ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE	6												
C	EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS				EvT		1	E	3 h				1	E
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS													3 h
	EC3 : ENSEIGNEMENT ET NUMÉRIQUE													
		12												
1	UE 15 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
	EC 1 : DIDACTIQUE				EvT		1	A					1	A
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1													
	EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2													
D	UE 16 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE			EvC	100%	2	A		1	A			1	E
	EC 2 : SEMAINE THEMATIQUE													2 h
		6												

		UE 21 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
		EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
	A	EC2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE													
		UE 22 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : SEMINAIRES			EvT		1	A					1	A	
2		UE 23 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français													
	B	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	2	E	2h + 1h30	1	E	2 h	1	E	2 h
		EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
		EC4 : PREPARATION AU CONCOURS													
		UE 24 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS													
	C	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS			EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
		EC 3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE													
			12												

		UE 25 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3											
		EC 1 : DIDACTIQUE												
		EC 2 : PRATIQUE												
		PROFESSIONNELLE et STAGE - 1												
		EC 3 : PRATIQUE												
		PROFESSIONNELLE et STAGE - 2												
		EC4 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE												
		INCLUSIVE												
		EC5 : PREPARATION AU CONCOURS												
2	D	UE 26 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3											
		EC 1 : REGARDS CROISES												
		DIDACTIQUE/PEDAGOGIE												
		EC 2 : SEMAINE THEMATIQUE												
		UE 27 : LANGUES	3											
		EC : LANGUES												
			9											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h déposée sur moodle

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale : évaluation des compétences en lien avec le référentiel enseignant

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : RSE : dossier de 5 pages

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale : évaluation des compétences en lien avec le référentiel enseignant

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : RSE : dossier de 5 pages

MASTER 2 - Parcours Enseigner en France

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
		EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EVT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2 : PREPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO													
		UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : SEMINAIRES			EVT		1	A					1	A	
	B		9												
		UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS													
		EC 2 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE			EVT		1	E	3 h				1	E	2 h
		EC 3 :PREPARATION AU CONCOURS													

	UE 34 : ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE	6												
C	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 2 : PRÉPARATION AU CONCOURS			EvT		1	E	3 h				1	E	2 h
		12												
	UE 35 : UE15 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
D	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2 EC 3 : PRÉPARATION AU CONCOURS		0,5	EvC	50%	2	A + O	7 min	1	A		1	A	
			0,5	EvT	50%	1	A					1	A	
	UE 36 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
		9												
A	UE 41 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES POUR ENSEIGNER	3												
	EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE EC2 : PRÉPARATION AU CONCOURS - ENTRETIEN PRO			EvT		1	O	25 min				1	O	25 min
	UE 42 : MÉMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	12												
	EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	45 min				2	M + S	45 min
		15												
	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANÇAIS A L'ÉCOLE	3												

	B	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS			EvC	100%	2	E + O	2 h + 30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
4	C	UE 44 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	3												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS			EvC	100%	2	O + O	30 min + 30 min	1	O	30 min	1	O	30 min
	D	UE 45 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
	D	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS			EvT		1	E	2h				1	A	
		UE 46 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
		EC : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
			9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 : évaluation initiale : dossier + oral

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 : RSE et 2nde chance: dossier + fichier son

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : EC2/EC3 : dossier

MASTER 1 - Parcours Enseigner en France et à l'Etranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
A	A	UE 11 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9													
		EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE														
		EC2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE			EvC	100%	2	E	1h + 1h	1	E	2 h	1	E	2 h	
		EC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE														
		EC4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE														
B	B	UE 12 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3													
		EC : INITIATION A LA RECHERCHE			EvT		1	A					1	A		
			12													
		UE 13 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6													
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français														
1	C	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS														
		EC3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE														
		UE 14 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6													
		EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS														
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS														
		EC3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE														

	UE 15 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
D	EC 1 : DIDACTIQUE EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2			EvT		1	A						1	A
	UE 16 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE EC 2 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvT		1	A						1	E
		6												
A	UE 21 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
	EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE EC2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE EC3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvT		1	E	2 h					1	E
	UE 22 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
	EC : SEMINAIRES			EvT		1	A						1	A
B		9												
	UE 23 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
	EC 1 : DIDACTIQUE DU Français EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE EC4 : PREPARATION AU CONCOURS			EvC	100%	2	E + E	2h + 1h30	1	E	2 h	1	E	2 h
	UE 24 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												

2	C	EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EVT		1	E	3 h				1	E	3 h
			12												

	UE 25 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
	EC 1 : DIDACTIQUE EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2 EC4 : PREPARATION AU CONCOURS			EvT		1	A						1	A
D	UE 26 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE EC 2 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE EC 3 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvC	100%	2	E + A		1	A			1	E 2 h
	UE 27 : LANGUES	3												
	EC : LANGUES			EvT		1	O	15 min					1	O 15 min
		9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h30 déposée sur moodle

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale et RSE: 1 rapport écrit + 1 capsule vidéo

MASTER 2 - Parcours Enseigner en France et à l'Etranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
		EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EVT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : SEMINAIRES			EVT		1	A					1	A	
			9												
	B	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS													
		EC 2 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE			EVT		1	E	3h					1	E
		EC 3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													2 h
	C	UE 34 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS			EVT		1	E	3 h					1	E
		EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													2 h

	UE 35 : UE15 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
D	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1		EVT	1	A						1	A		
	EC 2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
	EC3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE													
	INCLUSIVE													
	EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS													
	UE 36 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EVT		1	A					1	A	
		9												
4	UE 41 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	3												
	EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE		EvC	100%	2	E + O	1h + 30min	2	E + O	1h + 30min	1	O	25 min	
	EC2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
	UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	12												
	EC : SEMINAIRES			EVT		2	M + S	45 min				2	M + S	45 min
		15												
B	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	3												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS		EvC	100%	2	E	2 h + 1h30	1	O	30 min	1	O	30 min	
	EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													

	UE 44 : ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE	3												
C	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS EC 2 : PRÉPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE			EvC	100%	2	O + O	15 min + 15 min	1	O	30 min	1	O	30 min
		6												
4	UE 45 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
	EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 4 : PRÉPARATION AU CONCOURS			EvT		1	A					1	A	
D	UE 46 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE EC 2 : ÉCHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvC	100%	2	O	10 min chacun	1	O	20 min	1	O	20 min
		9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 36 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE43 : Oral de 30 minutes avec préparation d'1h

MASTER 2D - Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES POUR ENSEIGNER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL	6													
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement			EvT		1	A						1	A	
		EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Pédagogie														
		EC 3 : Regards croisés avec les partenaires de l'EFE			non évalué											
	B	UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	6													
		EC 1 : Initiation à la recherche			EvT		1	A						1	A	
			12													

	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANÇAIS ET LES MATHÉMATIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9												
A	EC 1 : Didactique du français			EvC	100%	2	E + A	1h30				2	E + O	E = 1h30 + O = 20 min
	EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Français													
	EC 3 : Didactique des mathématiques													
	EC 4 : Pratique professionnelle EFE - Maths													
	EC 5 : Préparation au CAPEFE													
	UE 34 : ENSEIGNER LA POLYVALENCE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE	9												
3	EC 1 : PROJET PLURIDISCIPLINAIRE TUTEURE			EvC	100%	2	O	10 min + 10 min				1	O	20 min
	EC 2 : Enseigner les arts et l'EPS													
	EC 3 : Enseigner les sciences humaines													
	EC 4 : Enseignement et école inclusive													
		18												
	UE 41 : CONNAISSANCES GÉNÉRALES POUR ENSEIGNER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL	3												
C	EC1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement			EvT		1	A					1	A	
	EC2 : Pratique professionnelle EFE - Pédagogie													
D	UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	9												

4	EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	30 min				2	M + S	30 min
		12												

	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS ET LES MATHÉMATIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9											
C	EC 1 : Didactique du français			EvC	100%	2	O	20 min + 10 min			1	O	40 min
	EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Français												
	EC 3 : Didactique des mathématiques												
	EC 4 : Pratique professionnelle EFE - Maths												
	EC 5 : Préparation au CAPEFE												
		9											
4	UE 44 : ENSEIGNER LA POLYVALENCE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE	6											
	EC 1 : PROJET PLURIDISCIPLINAIRE TUTEURE			EvC	100%	2	O	15 min + 15 min			1	O	30 min
	EC 2 : Enseigner les sciences												
	EC 2 : Préparation du projet PIX + Edu												
C	UE 45 : LANGUES	3											
	EC 1 : Plurilinguisme - projet tuteuré			EvT		1	O	15 min			1	O	15 min
		9											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier
- UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier
- UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier
- UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025- 2026

Master MEEF Second degré

Parcours Anglais
Parcours Professeur documentaliste
Parcours EPS
Parcours Espagnol
Parcours Histoire-Géographie
Parcours Lettres Classiques
Parcours Lettres modernes
Parcours Mathématiques
Parcours Physique-Chimie
Parcours Sciences de l'Ingénieur
Parcours SVT

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/06/2025



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres** - Guillaume.Serres@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Anglais (INSPé)	Sarah LOPEZ (INSPé)	Sarah.LOPEZ@uca.fr
Parcours Anglais (UFR)	Isabelle HERVOUET (UFR)	Isabelle.Hervouet@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste (INSPé)	Valérie FOUNAUD (INSPé)	Valerie.FOUNAUD@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste (UFR)	Etienne TRIPIER (UFR)	Etienne.TRIPIER@uca.fr
Parcours Education Pratique et Sportive	Laurent DASTUGUE	Laurent.Dastugue@uca.fr
Parcours Education Pratique et Sportive	Cathy ROLLAND (UFR)	Cathy.ROLLAND@uca.fr
Parcours Espagnol	Caroline BRUGERE (INSPé)	Caroline.BRUGERE@uca.fr
Parcours Espagnol	Lucie LAVERGNE (UFR)	Lucie.Lavergne@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bertrand NOBLET (INSPé)	Bertrand.NOBLET@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bettina SEVERIN BARBOUTIE (UFR)	Bettina.SEVERIN_BARBOUTIE@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Thierry POYET (INSPé)	Thierry.POYET@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Emmanuèle LESNE-JAFFRO (UFR)	Emmanuele.LESNE-JAFFRO@uca.fr
Parcours Mathématiques	Frédéric LAURENT (INSPÉ)	Frederic.Laurent@uca.fr
Parcours Mathématiques	Nicolas BILLEREY (UFR)	Nicolas.BILLEREY@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Jean-Pierre AGUER (INSPé)	J-Pierre.AGUER@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Clotilde MERCIER	Clotilde.MERCIER@uca.fr
Parcours Sciences de l'Ingénieur	Bruno LIMOGES	Bruno.LIMOGES@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Mathieu MISSONNIER (INSPÉ)	Mathieu.Missonnier@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Rémi CADET (UFR)	Remi.CADET@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Nicolas OLIVIER (UFR)	Nicolas.OLIVIER@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - Parcours EPS	6 semaines	Septembre (1 semaine massée) - D'octobre à mai (filé)
M1 - Autres parcours	6 semaines	Novembre / Mars
M2 - Parcours EPS	12 semaines	De septembre à juillet (lundi/ mardi matin / mercredi)
M2 - Autres parcours	12 semaines	De septembre à juillet (lundi/ mardi matin / vendredi)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner XX dans le second degré"

TOUS PARCOURS HORS ANGLAIS, ESPAGNOL, MATHEMATIQUES-PHYSIQUE-CHIMIE, SCIENCES DE L'INGENIEUR

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2 - "Enseigner XX dans le second degré"

TOUS PARCOURS HORS ANGLAIS, ESPAGNOL, MATHEMATIQUES-PHYSIQUE-CHIMIE, SCIENCES DE L'INGENIEUR

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21, UE 23	9		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 13, UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	39		X

Master 2 - "Enseigner l'anglais dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	21		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21, UE 23	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 13, UE 15, UE 16, UE 17, UE 25, UE 26, UE 27, UE 28	39		X

Master 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 36, UE 43, UE 45	21		X

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner les maths-physique-chimie en Lycée professionnel"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 17, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2 - "Enseigner les maths-physique-chimie en Lycée professionnel"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MASTER 1 - "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvC	100%	2	A+E		1	E	3h	1	E	3h
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	A		1	E	1h	1	A	
	C	UE 13 : Langue orale	3												
					EvC	100%	2	O+O	O=20min	1	O	O=20min	1	O	O=20min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Culture disciplinaire	9												
		EC1 : Langue		0,50	EvT		1	E	5h				1	E	5h
		EC2 : Culture		0,50	EvT		1	E	5h				1	E	5h
	C	UE 16 : Fondements didactiques	9												
		EC1 : Introduction à la didactique de l'anglais		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : Mise en œuvre didactique													
		EC3 : Innovation pédagogique : formation à la télécollaboration		0,25	EvT		1	A					1	A	
			30												

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3			EvT		1	O	O=20min						1	O	O=20min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3			EvC	100%	2	A+A		1	E	1h	1	A			
	A	UE 23 : Numérique	3			EvC	100%	2	A+A		2	A+A		2	A+A			
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3															
	EC1 : CMTD	EC2 : Projet		0,5	EvT		1	E	1h					1	E	1h		
				0,5	EvT		2	A+O	O=20 min					2	A+O	O=20 min		
	C	UE 25 : Approfondissements disciplinaires	9															
		EC1 : Langue		0,5	EvT		1	E	2h					1	E	2h		
		EC2 : Culture		0,5	EvT		1	E	4h					1	E	4h		
		UE 26 : Approfondissement didactique	9															
		EC1 : Concepts didactiques		0,7	EvT		1	E	4h30					1	E	4h30		
		EC2 : Préparation au concours		0,3	EvT		1	E	1h30					1	E	1h30		
			30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : écrit à rendre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM normes APA + bibliographie annotée

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre seul.e ou à plusieurs

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : bilan de compétences

UE 22 : nature des épreuves "Autre" : 'Test' retours sur formulations des problématiques et 1ère version de la partie méthodologie

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	E	3h				1	E	3h
		UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6		EvT		1	M					1	M	
	C	UE 33 : Langue de spécialité	3		EvC	100%	2	O	20 min				1	O	20 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
	B	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
		UE 35 : Consolidation disciplinaire	6												
		EC1 : Langue		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Culture		0,50	EvT		1	E	4h				1	O	30 min
	C	UE 36 : Consolidation didactique	3		EvT		1	E	6h				1	O	30 min
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	2	A+O					2	A + O	O=10min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O					2	S+O	S+O= 45 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
	C	EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,5	EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : Consolidation disciplinaire 2	3												
					EvC	100%	2	E	2h + 4h				1	O	30 min
	C	UE 46 : Consolidation didactique	6												
		EC1 : Préparation à l'écrit		0,5	EvC	100%	2	E	1h30 + 4h30				1	O	30 min
		EC2 : Préparation à l'oral		0,5	EvT		1	O	3h prep + 1h oral				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 et EC2 : Dossiers

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvT		1	A						1	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	A						1	A	
	C	UE 33 : Langue de spécialité	3													
					EvC	100%	2	O	20 min					1	O	20 min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A						1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A						1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6													
					EvT		1	A						1	A	
		UE 36b : Consolidation didactique pour EFS	3													
			30													

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
					EvT		1	A						1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvT		2	M+S	45 min.					2	M+S	45 min.
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
					EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O	O=20min
	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
					EvC	100%	2	A + O	O=30min					1	O	30 min
		UE 46b : Consolidation didactique pour EFS	6													
					EvT		1	A						1	A	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre seul.e ou en groupe

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre seul.e ou en groupe

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre seul.e ou en groupe

MASTER 1 - Parcours "Enseigner l'éducation physique et sportive – intervention éducative dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvC		2						1	O	10 min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Discipline et pratique 1	9												
		EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique/ Méthodologie de l'expression écrite		0,50	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement / Méthodologie de l'expression écrite		0,50	EvT		1	E	3h				1	E	3h
	C	UE 16 : Pratique professionnelle 1	9												
		EC1 : Réflexion et analyse sur l'enseignement		0,50	EvC	100%	2	E		1	E	2h	1	E	2h
		EC2 : Analyse de l'intervention en lien avec les apprentissages		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h
			30												

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3			EvC		2									1	O	10 min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3																
	D	UE 23 : Numérique	3			EvT		1	M								1	M	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3																
	B	EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h							1	E	1h	
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min							2	A+O	20 min	
	C	UE 25 : Discipline et pratique 2	9																
		EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique / Méthodologie de l'expression écrite		0,50	EvT		1	E	4h							1	E	4h	
		EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement / Méthodologie de l'expression écrite		0,50	EvT		1	E	4h							1	E	4h	
	C	UE 26 : Pratique professionnelle 2	9																
		EC1 : Parcours de formation et analyse de l'activité motrice		0,50	EvC	100%	2	E			1	E	2h			1	E	2h	
		EC2 : Savoirs, connaissance et intervention		0,50	EvT		1	E	2h							1	E	2h	
			30																

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE11 : nature de l'épreuve

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE21 : nature de l'épreuve

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'éducation physique et sportive – intervention éducative dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 31 : Stage en établissement 1	9												
				EvC	100%	2						1	O	15 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
				EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min	
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Discipline et pratique 3	6												
		EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique / Méthodologie de l'expression écrite		0,50	EvT		1	E	5h				1	E	5h
		EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement / Méthodologie de l'expression écrite		0,50	EvT		1	E	5h				1	E	5h
		UE 36 : Pratique professionnelle 3	3												
		EC1 : Culture professionnelle et problématisation : construction d'un projet		0,50	EvT		1	O	15mn				1	O	15mn
		EC2 : Culture professionnelle spécialisée et construction d'un projet		0,50	EvT		1	O	10mn				1	O	10mn
			30												

4	A	UE 41 : Stage en établissement 2	6											
					EvC		2					1	O	15 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9											
					EvC	100%	2	S+O				2	S+O	S+ O=20min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min			1	O	20 min
	C	EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min			2	A+O	O=20min
		UE 45 : culture professionnelle et problématisation : construction d'un projet de formation	6											
					EvT		1	O	15 min			1	O	15 min
		UE 46 : Pratique professionnelle 4	3											
					EvT		1	O	10mn			1	O	10mn
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 1 - "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3											
				EvT		1	A					1	A	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3											
				EvT		1	A					1	A	
	C	UE 13 : Didactique disciplinaire 1	9											
				EvT		1	E	4 h				1	O	45 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3											
				EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	C	UE 15 : Étude de la langue 1	3											
				EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
		UE 16 : Culture disciplinaire 1	6											
				EvT		1	E	4 h				1	E	4 h
		UE 17 : Savoirs disciplinaires appliqués 1	3											
				EvT		1	E	3 h				1	O	45 min
			30											

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3											
				EvC	100%		A+O	30 min			1	O	45 min	
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3											
				EvT		1	A				1	O	30 min	
	A	UE 23 : Numérique	3											
				EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3											
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1 h			1	E	1 h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A + O	20 min			2	A + O	20 min
		UE 25 : Étude de la Langue 2	3											
				EvC	100%	2	E	1 h	1	E	3 h	1	E	3 h
		UE 26 : Culture disciplinaire 2	6											
				EvT		1	E	4 h				1	E	4 h
		UE 27 : Didactique 2	6											
				EvT		1	E	6h				1	E	6h
		UE 28 : Savoirs disciplinaires appliqués 2	3											
				EvC	100%	2	A + O	30 min	2	A + O	30 min	2	A + O	30 min
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 12 nature de l'épreuve "Autre" : écrit à rendre

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier sur retour de stage

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : synthèse de lecture scientifique

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 28 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôl e	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9											
					EvC	100%	2	A + A				1	0	45 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
					EvT		1	M				1	M	
	C	UE 33 Didactique disciplinaire 3	3											
					EvT		1	E	6 h			1	0	45min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A				1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A				1	A	
	C	UE 35 : Étude la langue 3	3											
					EvT		1	E	3h			1	E	3h
		UE 36 : Culture disciplinaire 3	6									1	E	4 h
			30											

4	A	UE 41 : Stage en établissement 2	6											
				EvC	100%	2	O+O	20 min+20 min				2	O+O	20 min+20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9											
				EvC	100%	2	S+O	S+O=45 min				2	S+O	S+O=45 min
	C	UE 43 : Didactique disciplinaire 4	6											
		EC1 Épreuve disciplinaire appliquée		0,50	EvC	100%	2	E+A	6h			1	O	1h
		EC2 Épreuve de leçon		0,50	EvC	100%	1	O	1 h			1	O	1 h
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min			1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A + O	O=20min			2	A + O	O=20min
	C	UE 45 : Langue et culture disciplinaire 4	3											
		EC1 Etude de la langue		0,50	EvC	100%	2	E + A	3 h			1	E	4 h
		EC2 Culture disciplinaire		0,50	EvC	100%	2	E + A	3 h			1	E	4 h
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : en cours de définition

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 43 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : en cours de définition

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel écrit à rendre (EC1 et EC2)

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9											
				EvC	100%	2	E + A	3 h				1	O	O=45min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
				EvT		1	A					1	A	
	C	UE 33 Didactique disciplinaire 3	3											
				EvT		1	O	45 min				1	O	45 min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A				1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A				1	A	
	C	UE 35b : Analyse de pratiques	3											
				EvT		1	O	O=45min				1	O	O=45min
	C	UE 36b : Savoirs disciplinaires appliqués 1	6											
				EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
			30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
				EvC	100%	2	A + A						2	A + A	
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
				EvT		2	M + S	45 min					2	M + S 45 min	
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
				EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O O=20min	
	C	UE 45b : Savoirs disciplinaires appliqués pour EFS	6												
				EvT		1	O	45min					1	O 45min	
		Épreuve disciplinaire appliquée													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel écrit à rendre

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : visite de classe + entretien

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : capsule vidéo à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 1 - Parcours "Enseigner l'histoire et la géographie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
					EvC	100%	2	O+A		1	A		1	E	2h	
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
					EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	C	UE 15 : Culture disciplinaire 1	9													
		EC1 : Histoire		0,50	EvC	100%	2	E		1	E	3h	1	O	45 min	
		EC2 : Géographie		0,50	EvC	100%	2	E		1	E	3h	1	O	45 min	
		UE 16 : Pratiques pour la classe 1: fondamentaux de la didactique	9													
		EC1 : Environnement institutionnel et programme			EvT		1	E	2h				1	E	2h	
		EC2 : Concepts et outils didactiques			EvC		2			1	E	3h	1	E	3h	
			30													

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		2	A+A					2	A+O	30 min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Culture disciplinaire 2	9												
		EC1 : Histoire		0,50	EvC	100%				1	E	3h	1	O	45 min
		EC2 : Géographie		0,50	EvC	100%				1	E	3h	1	O	45 min
	C	UE 26 : Pratiques pour la classe 2: approfondissement didactique	9												
		EC1 : Didactique, épistémologie et historiographie des savoirs à enseigner		0,80	EvC	100%	2	E + O	E= 4 h	2	E + O	O= 20 min. E=4h	1	E	E = 4h
		EC2 : Education à la citoyenneté		0,20	EvT		1	E	2h00				1	E	2h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre": Dossier à rendre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre", écrit à rendre

UE 13: oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13: oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre": Dossier à rendre

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'histoire et la géographie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Responsabilité 3	9												
					EvC	100%	2	A + O	O=30 min				2	A + O	O=30 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
	C	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
		UE 35 : Culture disciplinaire 3	6												
		EC1 : Histoire		0,50	EvT		1	E	3h				1	o	45min
		EC2 : Géographie		0,50	EvT		1	E	3h				1	o	45min
		UE 36 : Pratiques pour la classe d'Histoire-Géographie 3	3												
					EvT		2	E	3H00				1	E	3h
			30												

4	A	UE 41 : Responsabilité 4	6												
					EvC		2	A					1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	20 min. + 20 min				2	S+O	20 min. + 20 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
	C	EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
		UE 45 : Culture disciplinaire 4	3												
					EvC	100%	2	O	30 min				2	O	30 min
		UE 46 : Pratiques pour la classe 4 : Transposition didactique des savoirs	6												
					EvC	100%	2	O	30 min				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre", première session et deuxième chance : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à rendre et autre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'histoire et la géographie dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Responsabilité 3	9												
					EvC	100%	2	A + O	0=30 min				2	A + O	0=30 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 36b : Pratiques réflexives 3	3												
					EvT		1	A					1	A	
			30												

4	A	UE 41 : Responsabilité 4	6													
					EvT		1	A						1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvT		2	M+S	S=40 min					2	M+S	S=40 min
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
					EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O	O=20min
		UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
		UE 46b : Pratiques réflexives 4	6													
			30					EvT		1	A				1	A

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite en stage

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

MASTER 1 - "Enseigner les lettres classiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	A					1	O	20 min	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
					EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	C	UE 15 : Approfondissement disciplinaire	9													
		EC1 : Langues et cultures grecques et latines		0,34	EvC	100%	4	A		2	A		2	A		
		EC3 : Etude des œuvres et dissertation		0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min	
		EC4 : Arts et littérature		0,22	EvT		1	A					1	O	30 min	
		EC5 : Langue française et stylistique		0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	E	2h	1	O	30 min	
	C	UE 16 : Didactique générale	9													
		EC1 : Fondamentaux de la didactique du français et des lettres		0,25	EvT		1	E	1h				1	O	30 min	
		EC2 : Didactique de la littérature		0,75	EvT		1	E	3h				1	O	30 min	
			30													

	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3														
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3			EvT		1	A					1	O	20 min	
	D	UE 23 : Numérique	3			EvT		1	A					1	A		
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3			EvC	100%	2	A		2	A		2	A		
2	B	EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h					1	E	1h	
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min					2	A+O	20 min	
	C	UE 25 : Approfondissements méthodologiques	9														
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,34	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A			1	O	30 min	
		EC2 : Traduire et commenter les textes grecs et latins		0,33	EvC	100%	4	A		2	A			2	A		
		EC3 : Pratiques de l'analyse grammaticale (écrit / oral)		0,33	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	E	2h	1	O	30 min		
		UE 26 : Lire, dire et écrire dans le second degré	9														
		EC1 : Didactique et enseignement de la lecture et de l'écriture (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h					1	O	30 min	
		EC2 : Didactique et enseignement de la langue et de l'oral (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h					1	O	30 min	
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE11 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport de stage

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE 15 EC3 EC5 nature de l'épreuve "Autre" : devoir à rendre

UE 15 EC4 nature de l'épreuve "Autre" : mini dossier élaboré en autonomie

UE21 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport de stage

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 EC1 - 2 - 3 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres classiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : consolidation et mise en pratique des savoirs en littératures et langues grecques, latines et françaises	6												
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,50	EvT		1	E	6h				1	O	30 min
		EC2 : Langues et littératures grecques et latines		0,50	EvC	100%	4	A					2	A	
		UE 36 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	3												
		EC1 : Mise en place des outils pour la construction didactique		0,50	EvT		1	E	3h				1	O	30 min
		EC2 : Didactique conjointe du français et des langues anciennes		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h
			30												

		UE 41 : Professionnalisation 2	6												
4	A				EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	20 min+25 min				2	S+O	20 min+25 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Consolidation et mise en pratique des savoirs	3												
		EC1 : Dissertation et textes littéraires		0,67	EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	30 min
		EC2 : Traduire et commenter les textes grecs et latins		0,33	EvC	100%	4	A					2	A	
		UE 46 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	6												
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE31 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE41 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres classiques dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 36b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS	3												
		EC1 : Mise en place des outils pour la construction didactique		0,50	EvT		1	E	3h				1	O	30 min
		EC2 : didactique conjointe du français et des langues anciennes		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h
			30												

		UE 41 : Professionnalisation 2	6													
4	A				EvC		2	A + O	Oral : 5 min					1	O	20 min
		UE 42 : Recherche et mémoire 4	9													
	B				EvT		2	M+S	S=45 min					2	M+S	S=45 min
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
	C				EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O	O=20min
		UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
					EvC	100%	2	A+A						1	O	30 min
		UE 46b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS	6													
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h					1	O	30 min
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h					1	O	30 min
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE31 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE41 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : visite-entretien

MASTER 1 - "Enseigner les lettres modernes dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3	0,25												
					EvT		1	A					1	O	20 min	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
					EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	C	UE 15 : Approfondissement disciplinaire	9													
		EC1 : Littérature française : formes et genres (AU CHOIX)			0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		EC2 : Latin pour les lettres modernes (AU CHOIX)			0,22	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
		EC3 : Etude des œuvres et dissertation			0,34	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		EC4 : Arts et littérature			0,22	EvT		1	A					1	O	30 min
	C	EC5 : Langue française et stylistique			0,22	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	E	2h	1	O	30 min
		UE 16 : Didactique générale	9													
		EC1 : Fondamentaux de la didactique du français et des lettres			0,25	EvT		1	E	1h				1	O	30 min
		EC2 : Didactique de la littérature et des textes dans leur contexte			0,75	EvT		1	E	3h				1	O	30 min
			30													

	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3		EvT		1	A					1	O	20 min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3		EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3		EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3										1	E	1h
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				2	A+O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min						
2		UE 25 : Approfondissements méthodologiques	9												
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,34	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		EC2 : Pratiques du commentaire de textes littéraires (écrit / oral)		0,33	EvC	100%	2	A+O	30 min	1	A		1	O	30 min
	C	EC3 : Pratiques de l'analyse grammaticale (écrit / oral)		0,33	EvC	100%	2	A+E	E=1h	1	A		1	O	30 min
		UE 26 : Lire, dire et écrire dans le second degré	9												
		EC1 : Didactique et enseignement de la lecture et de l'écriture (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Didactique et enseignement de la langue et de l'oral (collège / lycée)		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE11 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport de stage

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE 15 EC3 EC5 nature de l'épreuve "Autre" : devoir à rendre

UE 15 EC4 nature de l'épreuve "Autre" : mini dossier élaboré en autonomie

UE21 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport de stage

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 EC1 - 2 - 3 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres modernes dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
		UE 35 : Consolidation et mise en pratique des savoirs en littérature et langue française	6												
C		EC1 : Etude des œuvres et dissertation		0,50	EvT		1	E	6h				1	O	30 min
		EC2 : Langue française et stylistique (écrit / oral) (AU CHOIX)		0,50	EvC	100%	2	A+E	E=1h				1	O	30 min
		EC3 : Latin pour les lettres modernes (AU CHOIX)		0,50	EvC	100%	2	A					1	A	
		UE 36 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	3												
		Mise en place des outils pour la construction didactique			EvT		1	E	3h				1	O	30 min
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	20min+ 25min				2	S+O	20min+ 25min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Consolidation et mise en pratique des savoirs	3												
		EC1 : Dissertation et textes littéraires		0,67	EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	30 min
		EC2 : Langue française		0,33	EvC	100%	2	A+E	E=1h				1	O	30 min
		UE 46 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	6												
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE31 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE41 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres modernes dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et TRS 1	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 36b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS	3												
					EvT		1	E	3h				1	O	30 min
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6											
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et TRS 2	9											
					EvT		2	M+S	S=45 min				2	M+S
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3											
					EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O
	D	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6											
					EvC	100%	2	A+A					1	O
	E	UE 46b : Apprendre à enseigner la discipline « français » pour EFS	6											
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	O
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique		0,50	EvT		1	E	2h				1	O
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE31 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE41 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement

MASTER 1 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Compléments disciplinaires 1	9												
		EC1 : Analyse et probabilités		0,50	EvC	100%	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC2 : Algèbre et géométrie		0,50	EvC	100%	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 16 : Analyse de pratiques 1	9												
		EC1 : Des pratiques professionnelles à la construction des savoirs mathématiques													
		EC2 : Didactique des mathématiques pour analyser des ressources			EvT		1	E	4h30				1	E	4h30
		EC3 : Histoire et épistémologie des mathématiques													
			30												

	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3			EvT		1	A						1	A		
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3															
	D	UE 23 : Numérique	3			EvC	100%	2	A			2	A		2	A		
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3															
	B	EC1 : CMTD EC2 : Projet		0,50 0,50	EvT EvT		1 2	E A+O	1h 20 min			1 2	E A+O	1h 20 min				
2																		
		UE 25 : Compléments disciplinaires 2	9															
	C	EC1 : Mathématiques en vue de la pratique professionnelle EC2 : Méthodologie et problèmes		0,50 0,50	EvT+EvC EvC	50% 100%	EvC : 2 EvT : 1	E	EvC : E EvT : E	EvC : 1h30 EvT : 3h	1 1	E E	3h 3h	1 1	E E	3h 3h		
		UE 26 : Analyse de pratiques 2	9															
	C	EC1 : Des pratiques professionnelles à la construction des savoirs mathématiques EC2 : Didactique des mathématiques pour analyser des ressources		0,60 0,40	EvT EvC		1 2	E A	3h			1 2	E A	3h				
			30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : dossier écrit à rendre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 21 : nature des épreuves "Autre" : dossier écrit à rendre

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 26 : nature des épreuves "Autre" : Dossier à rendre comprenant fichiers numériques + Dossier à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
	C	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
		UE 35 : Compléments disciplinaires 3	6												
		EC1 : Mathématiques en vue de la pratique professionnelle		0,50	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC2 : Méthodologie et problèmes		0,50	EvC	100%	3	E	5h				1	E	3h
		UE 36 : Construction de pratiques d'enseignement et didactique	3										1	E	3h
					EvT		1	E	5h				1	E	3h
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6														
					EvT		1	A							1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9														
					EvC	100%	2	S + O	20min + 20min.						2	S + O	40 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6														
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min						1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min						2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Méthodologie et problèmes	3														
					EvC	100%	3	E	5h						1	E	3h
		UE 46 : Planification de séances d'enseignement	6														
					EvC	100%	2	O+A							1	O	1h
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

- UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre
- UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral
- UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre
- UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre
- UE 46 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **12 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																	
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance									
						Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.							
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9			EvT	1	A					1	A								
	B	UE 32 : Recherche et mémoire 3	6			EvT	1	A					1	A								
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3			EvC	100%	2	A+O	15 min			1	O	15 min							
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3																			
		EC1 : Identité professionnelle 3	0,75																			
	C	EC2 : PIX + EDU	0,25			EvT	1	A					1	A								
		UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6																			
		UE 36b : Construction de pratiques pour EFS	3																			
			30																			
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6			EvT	1	A					1	A								
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9			EvT	2	M+S	O=40min				2	M+S	O=40min							
		UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3																			
	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6			EvC	100%	2	A + O	O=20min			2	A + O	O=20min							
		UE 46b : Planification de séances d'enseignement pour EFS	6																			
			30																			
			30																			

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre
UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral
UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre
UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre
UE 45b : nature des épreuves "Autre" : visite + dossier écrit à rendre
UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 1 - "Enseigner la physique et la chimie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvC	100%	2	O+A	O=20 min	2	O+A	O=20 min	2	O+A	O=20 min	
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
					EvT		1	A					1	A		
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
					EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	C	UE 15 : Savoirs et expériences	9													
		EC1 : Savoirs pour la physique	0,38		EvC	100%	2	E+E		1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC2 : Savoirs pour la chimie			EvC	100%	2	E+E		1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC3 : Activités expérimentales en physique et en chimie			EvC	100%	2	E+A		2	E+A	1h	2	E+O	E: 1h+O : 20 min	
		UE 16 : Fondements didactiques et pédagogiques	9													
		EC4 : Fondements didactiques (conceptions et démarche scientifique)	EvC		100%	2	A+E		2	A+E	1h30	1	O	20 min		
		EC5 : Epistémologie et Histoire des Sciences en Physique-Chimie														
		EC6 : Pédagogie et didactiques														
			30													

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3											
				EvC	100%	2	A+O	O=20min	2	A+O	O=20min	2	A+O	O=20min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3											
				EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3											
				EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3											
	EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet	0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
		UE 25 : Activités expérimentales	9											
	EC1 : Savoirs disciplinaires EC2 : Activités expérimentales en physique EC3 : Activités expérimentales en chimie		0,33	EvC	100%	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
			0,33	EvC	100%	2	A					1	O/E*	20 min/1h
			0,33	EvC	100%	2	A					1	O/E*	20 min/1h
	C	UE 26 : Fondements didactiques et pédagogiques	9											
	EC2 : Démarches pédagogiques et didactique pour l'enseignement EC3 : Pédagogie et didactiques EC4 : Interdisciplinarité													
				EvC	100%	2	A		2	A		1	A	
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Grille d'observations et analyse

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE15 : "autre" compte rendu de TP ; 2nde chance : EC3 sur tirage au sort

UE 16: Analyse de dossiers à rendre

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Fiche de préparation + conception d'une séance associée

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Synthèse de TP ou cahier de labo ; E : 2 écrits / 2nde Chance : Oral ou Ecrit de 1h si plus de 3 étudiants

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : Analyse de dossiers à rendre

*Ecrit ou oral en fonction du nombre d'étudiants devant passer en 2nde chance

MASTER 2 - Parcours "Enseigner la physique et la chimie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	A+O	O=20 min				1	O	O=20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Fondamentaux	6												
		EC1 : Fondamentaux de physique		0,50	EvC	100%	2	E					1	E	1h30
		EC2 : Fondamentaux de chimie		0,50		100%	2	E					1	E	1h30
		UE 36 : Transposition didactique pour l'enseignement secondaire	3												
					EvT		1	E	3h				1	O	20 min
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6			EvC	100%	2	A+O	O=20 min								1	O	20 min
		UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9																	
	B					EvC	100%	2	S + O	20 min + 20 min.							2	S + O	20 min + 20 min.	
		UE 44 : Identité professionnelle 4	6																	
	B	EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT			1	E	30 min							1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min								2	A+O	O=20min	
	C	UE 45 : Activités expérimentales disciplinaires	3																	
		UE 46 : Préparations d'activités expérimentales pour l'enseignement dans le secondaire	6			EvC	100%	2	O		2	O	1h	2	O	1h				
																	1	O	15 min	
			30																	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" Fiche de préparation

UE 32 : Dépôt mémoire

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : "Autre" Analyse de séance

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : Un oral type oral 1 avec experimentation

UE 46 : Un O type oral 1 avec argumentation de la séance proposée ; un O type oral 2

Pour toutes les épreuves en EvC, à chaque fois qu'il y a un oral, la durée de l'épreuve est indicative

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner la physique et la chimie dans le second degré" - EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9											
					EvC	100%	2	A+O	O=20 min				1	O
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
					EvT		1	A					1	A
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O
	EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A						1	A
	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A						1	A
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6											
					EvT		1	A					1	A
	C	UE 36b : Transposition didactique pour l'enseignement secondaire pour EFS	3											
					EvC	100%	2	A+A					1	O
			30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	2	A+O	O=20 min				1	O	20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvT		2	M+S	O=40min				2	M+S	O=40min
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3												
					EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min
	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6												
					EvT		1	O	O=30min				1	O	O=30min
		UE 46b : Enseignements spécifiques pour EFS	6												
					EvC	100%	2	O	O=15min				1	O	O=15min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" Fiche de préparation de séance

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : capsule vidéo à rendre

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : dossiers à rendre en lien avec les enseignements

UE 41 : "Autre" Analyse de séance

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 1 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3														
					EvT		1	O	0=15mn				1	O	0=15mn		
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3														
					EvT		1	A					1	A			
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3														
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min		
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3														
					EvT		1	E	1h				1	E	1h		
	C	UE 15 : Fondamentaux	9														
		EC1 : Documentation/information			0,34	EvC	100%	2	E+A		1	E	3h	1	E	3h	
		EC2 : Epistémologie de la documentation			0,33	EvC	100%	2	E		1	E	2h	1	E	2h	
		EC3 : Sociologie des médias			0,33	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
		UE 16 : Concepts et pratiques documentaires	9														
		EC1 : Maîtrise des savoirs académiques	0,50		EvT		1	E	3h				1	E	3h		
		EC2 : Etude de cas	0,50		EvT		1	E	4h				1	E	4h		
			30														

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3											
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3		EvT	1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3		EvT	1	A					1	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3		EvC	100%	2	A		2	A	2	A	
	B	EC1 : CMTD		0,50	EvT	1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : Culture de l'information et des médias	9											
		EC1 : Conduite de projets pédagogiques et culturels		0,50	EvT	1	A					1	A	
		EC2 : Identification et gestion des ressources		0,50	EvT	1	A					1	A	
	C	UE 26 : Politique documentaire	9											
		EC1 : Environnement professionnel		0,50	EvT	1	E	2h				1	E	2h
		EC2 : Politique documentaire		0,50	EvT	1	E	6h				1	E	6h
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : Production numérique

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'étude

UE 21 : nature des épreuves "Autre" : Rapport de stage

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

MASTER 2 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9														
					EvC	100%	2	O + A	O=15min					2	O + A	O=15min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6														
					EvT		1	M						1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3														
					EvC	100%	2	A+O	O=15min						1	O	O=15min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3														
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A						1	A		
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A						1	A		
	C	UE 35 : Ingénierie pédagogique	6														
		EC1 : Notions disciplinaires et info- documentaires		0,50	EvT		1	E	5h					1	E	5h	
		EC2 : Mise en situation et analyse de pratiques		0,50	EvT		1	E	6h					1	E	6h	
		UE 36 : Système d'information	3														
		EC1 : Interdisciplinarité		0,50	EvT		1	A						1	A		
		EC2 : Médiation documentaire		0,50	EvT		1	A						1	A		
			30														

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	10 min + 10 min				2	S+O	10 min + 10 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
	C	EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
		UE 45 : Usages professionnels du numérique	3												
		EC1 : Veille informationnelle		0,50	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : Parcours pédagogiques du numérique		0,50	EvT		1	A					1	A	
		UE 46 : Préparation aux épreuves orales disciplinaires	6												
		EC1 : Entretien		0,50	EvT		1	O	20 min				1	O	20 min
		EC2 : Leçon		0,50	EvT		1	E	2h30				1	E	2h30
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36 : nature de l'épreuve "Autre" : Travail personnel écrit / Production numérique

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'activité

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **21 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	O+A	15 min				2	O+A	15 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
	EC	UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
	C	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
		UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
	UE	UE 36b :Système d'information	3												
					EvT		1	A					1	A	
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6			EvT	1	A							1	A	
	B	UE 42 : Recherche et mémoire 4	9			EvT	2	M+S	45 min						2	M+S	45 min
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3			EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O	O=20min
		UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6			EvC	100%	2	M+S	20 min					2	M+S	20 min
		UE 46b : Production éditoriale pour EFS	6			EvT	1	A							1	A	
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature des épreuve "Autre" : Production numérique

UE32 : nature de l'épreuve "Autre" : travail écrit à rendre

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'activité

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 1 - "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3													
					EvT		1	O	O=30 min					1	O	O=30 min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3													
					EvT		1	A						1	A	
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3													
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min	
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3													
					EvT		1	E	1h					1	E	1h
2	C	UE 15 : Mise à niveau	9													
					EvC	100%	2	E+A	1h	1	E	2h	1	E	2h	
	C	UE 16 : Approfondissement des SI	9													
					EvT		1	E	4h					1	E	2h
			30													
	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3													
					EvT		1	O	O=30 min					1	O	O=30 min
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3													
					EvT		1	A						1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3												2	A
					EvC	100%	2	A		2	A			2	A	

	UE 24 : Identité professionnelle 2	3													
2	B	EC1 : CMTD		0,50	EvT	1	E	1h				1	E	1h	
		EC2 : Projet		0,50	EvT	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min	
	C	UE 25 : Approfondissements disciplinaires	9												
					EvC	100%	2	E+A	4h	1	E	4h	1	E	2h
	C	UE 26 : Didactique des sciences de l'ingénieur	9												
		EC1 : Didactique des sciences de l'ingénieur			EvC	100%	2	O	30 min	1	E	4h	1	O	20 min
		EC2 : Interdisciplinarité			EvC	100%	2	A		2	A		1	A	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre, études de cas

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier écrit à rendre

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : travail à rendre, études de cas

UE 26 : nature des épreuves "Autre" : dossier à rendre

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **18 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
		EC1 : Identité professionnelle 3	0,75	EvT		1	A						1	A		
		EC2 : PIX + EDU	0,25	EvT		1	A						1	A		
	C	UE 35 : Dossier technique	9													
				EvT		1	S	30 min					1	S	30 min	
			30													
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
					EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvC	100%	2	S+O	15min				2	S+O	15min	
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6													
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min	
	C	UE 45 : Oral et dossier technique	3													
					EvT		1	S	30 min				1	S	30 min	
		UE 46 : Préparation aux TP	6													
			30										1	S	30 min	

Master MEEF Second degré

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9														
					EvT		1	O	30 min					1	O	30 min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6														
					EvT		1	A						1	A		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3														
					EvC	100%	2	A+O	15 min					1	O	15 min	
	C	UE 34 : Identité professionnelle 3	3														
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A						1	A		
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A						1	A		
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6														
					EvT		1	A						1	A		
		UE 36b : Interdisciplinarité pour EFS	3												1	S	20 min
					EvC	100%	2	M+S	20 min								
			30														

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
					EvT		1	O	30 min				1	O	30 min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvT		2	M+S	O=45min				2	M+S	O=45min	
	B	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
					EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min	
	C	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
					EvC	100%	2	A+A					1	O	30 min	
		UE 46b : TP pour EFS	6													
			30				EvT		1	S	1h			1	S	30 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35b : nature de l'épreuve "Autre" : capsule vidéo à rendre

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45b : nature de l'épreuve "Autre" : Visite-entretien

MASTER 1 - "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	O	O=20min				1	O	O=20min
	B	UE 12 : Initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		1	O	30 min
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 15 : Approfondissements disciplinaires	9												
					EvT+EvC	50%	3	EvC: A + E EvT: E	2h	1	E	2h	1	O	30 min
		UE 16 : Pratiques professionnelles et didactique	9												
		EC1 : Etudes des programmes EC2 : Histoire des sciences EC3 : Epistémologie et didactique EC4 : Didactique et pédagogie			EvC	100%				1	E	2h	1	O	30 min
			30												

2	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3			EvT	1	O	O=20min				1	O	O=20min	
	B	UE 22 : Initiation à la recherche et mémoire 2	3			EvC	100%	2	A+O	30 min	2	A+O	30 min	1	O	30 min
	D	UE 23 : Numérique	3			EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
	B	UE 24 : Identité professionnelle 2	3													
	B	EC1 : CMTD		0,50	EvT	1	E	1h					1	E	1h	
		EC2 : Projet		0,50	EvT	2	A+O	O=20min					2	A+O	O=20min	
	C	UE 25 : Approfondissements disciplinaires	9													
					EvT+EvC	50%	3	EvC: A+ E EvT: E	2h	1	E	2h	1	O	30min	
	C	UE 26 : Séquences pédagogiques	9			EvT + EvC	50%	3	EvC: A + E EvT : E	2h	1	E	2h	1	O	30 min
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature des épreuves "Autre" : rapport bibliographique / rapport méthodographique

UE 12 : nature des épreuves "Autre" : Dossier

UE 13 : oral régime assidu première session: 15 min prep. + 15 min présentation, par binômes

UE 13 : oral régime spécial première session et oral seconde chance: 15 min prep. + 15 min présentation, seul ou à deux

UE 15 : nature des épreuves "Autre" : compte rendu de sortie de terrain

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 25 : nature des épreuves "Autre" : compte rendu de sortie de terrain

UE 26 : nature des épreuves "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9													
					EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
					EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	15min	
	C	UE 34 : Identité professionnelle 3	3													
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A		
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A		
	C	UE 35 : Approfondissements disciplinaires	6													
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	30min	
		UE 36 : Pratiques professionnelles et didactique	3											1	O	20min
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	20min	
			30													

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvC	100%	2	A+O					2	A + O	20min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvT	100%	2	S + O	S=20min + O=20min				2	S + O	S=20min + O=20min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Approfondissements disciplinaires	3												
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	30 min
		UE 46 : Pratiques professionnelles et didactique	6												
					EvC	100%	2	E+O	5h+1h				1	O	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE36 : oral : 20 min de préparation + 20 min d'examen

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré" filière EFS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	MCCC 2025-2026
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35b : Didactique et TICE pour EFS	6												
					EvC	100%	2	A+A					1	A	
		UE 36b : Pratiques professionnelles et didactique pour EFS	3												
					EvT		1	O	30 min				1	O	30 min
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6													
					EvC	100%	3	A+A+O						3	A+A+O	20min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvT	100%	2	M + S	S=40min					2	M + S	S=40min
	C	UE 44b : Identité professionnelle 4 pour EFS	3													
					EvC	100%	2	A + O	O=20min					2	A + O	O=20min
	D	UE 45b : Pratique et analyse de l'activité pour EFS	6													
					EvC	100%	2	A						1	O	20 min
	E	UE 46b :Pratiques professionnelles et didactique pour EFS	6													
					EvT		1	O	30min					1	O	30min
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 45b : nature des épreuves "Autre" : rapport sortie terrain et document pédagogique

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Master MEEF
Encadrement Éducatif**

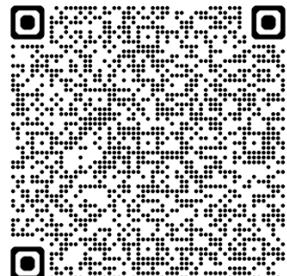
Parcours Conseiller principal d'Education

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres** - guillaume.serres@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Conseiller principal d'Education	Guillaume MILIEN	Guillaume.MILIEN@uca.fr

Contact en scolarité : **scolarite.inspe@uca.fr**

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	6 semaines	Novembre / Mars / Juin
M2	12 semaines	De septembre à juillet (filé)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11, UE 21	6		X
B	UE 12, UE 14, UE 22, UE 24	12		X
C	UE 15, UE 16, UE 25, UE 26	36		X
D	UE 13, UE 23	6	X	

Master 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MASTER 1 : parcours CPE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Pratique accompagnée 1	3												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 12 : initiation à la recherche et mémoire 1	3												
					EvC	100%	2	E + A	2h	2	E + A	2h	2	E + A	2h
	D	UE 13 : Langue étrangère 1	3												
					EvC	100%	2	O+O	5 min + 10 min	1	O	15 min	1	O	15 min
	B	UE 14 : Identité professionnelle 1	3												
					EvT		1	E	1 h				1	E	1 h
	C	UE 15 : savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif 1	12												
					EvC	100%	3	E + E + A	2h + 2h	2	E + A	4h	2	E + A	4h
		UE 16 : Méthodologie des épreuves de concours 1	6												
					EvC	100%	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h	3	O + E + E	20 min + 2h + 2h
			30												

	A	UE 21 : Pratique accompagnée 2	3												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 22 : initiation à la recherche et mémoire 2	3												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 23 : Numérique	3												
					EvC	100%	2	A		2	A		2	A	
2	B	UE 24 : identité professionnelle 2	3												
		EC1 : CMTD		0,50	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC2 : Projet		0,50	EvT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 25 : savoirs fondamentaux pour l'encadrement éducatif 2	9												
					EvC	100%	2	E + A	2h	2	E + A	2h	2	E + A	2h
		UE 26 : Méthodologie des épreuves de concours 2	9												
					EvC	100%	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	3	O + E + E	30 min + 4h + 5h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : Poster

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM + Travail personnel à rendre

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 : parcours Conseiller principal d'Education

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 31 : stage en établissement 1	9													
					EvT		1	A					1	A		
	B	UE 32 : initiation à la recherche et mémoire 3	6													
					EvT		1	M					1	M		
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3													
					EvC	100%	2	A + O	15min	1	O	15min	1	O	15min	
		UE 34 : identité professionnelle 3	3													
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A		
	C	EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A		
		UE 35 : Actualité des politiques et du système éducatif 1	3													
					EvC	100%							1	A		
		UE 36 : Méthodologie des épreuves de concours	6													
					EvC	100%	5	O + E		3	O+E	30 min + 4h + 5h	1	O	30 min	
			30													

4	A	UE 41 : stage en établissement 2	6													
					EvC	100%	2	0	10 min	1	0	10 min	1	0	10 min	
	B	UE 42 : initiation à la recherche et mémoire 4	9													
					EvC	100%	2	S + O		2	S + O	S = 15 min / O = 15 min	2	S + O	S = 15 min / O = 15 min	
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6													
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min	
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A + O	20 min	2	A + O	20 min	2	A + O	20 min	
	C	UE 45 : Actualité des politiques et du système éducatif 2	6													
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min	
		UE 46 : Méthodologie des épreuves de concours 4	3													
					EvC	100%	3	O + E		3	O + E + E	30 min + 4h + 5h	1	O	30 min	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 et EC2 : Dossiers

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

MASTER 2 parcours CPE (Etudiants Fonctionnaires Stagiaires)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : stage en établissement 1	9												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	A					1	A	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
	C	UE 34 : identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3	0,75		EvT		1	A					1	A	
	C	EC2 : PIX + EDU	0,25		EvT		1	A					1	A	
		UE 35 : Actualité des politiques et du système éducatif 1	3												
	C				EvT		1	A					1	A	
		UE 36 b : Méthodes 3 et TICE pour EFS	6												
	A		30												
		UE 41 : stage en établissement 2	6												
					EvC	100%	2	O	10 min				1	O	10 min

4	B	UE 42 : initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvT		2	M+S	30 min				2	M+S	30 min
	B	UE 44 b : Identité professionnelle 4	3												
					EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Actualité des politiques et du système éducatif 2	6												
					EvT		1	O	10 min				1	O	10 min
		UE 46 b : Méthodes 4 pour EFS	6												
					EvT		1	A					1	A	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44b : nature de l'épreuve "Autre" : Support à rendre

UE 46b : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2025- 2026

Master Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours 1 : Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement,
de l'entreprise, des collectivités et des services

Parcours 2 : Ingénierie pédagogique et numérique

Parcours 3 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Parcours 4 : Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/06/2025



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable de la mention : Béatrice Drot-Delange - beatrice.drot-delange@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services	Sylvie Dozolme	Sylvie.Dozolme@uca.fr
Ingénierie pédagogique et numérique	Ciara Wigham et Xavier Nicolas	Ciara.WIGHAM@uca.fr Xavier.NICOLAS@uca.fr
Scolarisation et besoins éducatifs particuliers	Mickaël Jury Anne-Cécile Massy	Mickael.Jury@uca.fr A-Cecile.MASSY@uca.fr
Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation	Marie-Christine Toczek-Capelle	M-Christine.Toczek-Capelle@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Compte tenu de la spécificité de cette formation, il n'est pas proposé de RSE dans ce diplôme.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - Parcours FF et SBEP	100h	Entre début octobre et mi-mai
M1 - Parcours IPN	200h	Entre début octobre et mi-mai
M1 - Parcours RESEF	200 h	Entre février et juin
M2 - tous parcours	308h	Entre septembre et mi-juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Formation de formateurs				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Formation de formateurs				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31, UE44	12	x	
Bloc Disciplinaire	UE32,UE 33, UE34, UE41, UE43, UE45	39	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31, UE44	12	x	
Bloc Disciplinaire	UE32,UE 33, UE34, UE41, UE43, UE45	39	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31, UE44	12	x	
Bloc Disciplinaire	UE32,UE 33, UE34, UE41, UE43, UE45	39	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31 UE32 UE44	21	x	
Bloc Disciplinaire	UE33 UE43	39	x	

MASTER 1 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9	EvT	1	A							1	A		
		EC1 ENJEUX ACTUELS RELATIFS AUX RECHERCHES EN MATIERE D'EDUCATION														
		EC2 LES METHODES QUANTITATIVES														
		EC3 LES METHODES QUALITATIVES														
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6		1	A							1	A		
		EC1 CONCEPTS CLES														
		EC2 ANALYSE DE L'ACTIVITE														
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9	EvT	1	A							1	A		
		EC1 INTRODUCTION														
		EC2 AGIR AVEC LE NUMERIQUE : LES OUTILS DES MILIEUX D'INTERVENTION														
		EC3 AGIR POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE : GESTES ET DEMARCHE														
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6	EvT	1	A + O	20 mn						1	A + O	20 mn	
		EC1 INTRODUCTION														
		EC2 INGENIERIE DE PROJET DE FORMATION SOUS ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE														
			30													

		UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A					1	A	
2	TRANSVERSAL	EC1 SOCIOLOGIE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION													
		EC2 PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES													
		EC3 ANDRAGOGIE ET FORMATION D'ADULTES													
		UE 22 : STAGE / ALTERNANCE	9												
SPECIFIQUE		EC1 CONNAISSANCE DES MILIEUX D'INTERVENTION		Non Evalué											
		EC2 STAGE/ALTERNANCE			EvT		1	A					1	A	
		EC3 PROJET TUTORE			EvT		1	A					1	A	
		UE 23 : MÉMOIRE	3	EvT		1	A						1	A	
DISCIPLINAIRE		EC1 SEMINAIRE : VERS L'AVANT PROJET DU MÉMOIRE													
		UE 24 : ANGLAIS	3	EvT		1	A						1	A	
TRANSVERSAL		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
		UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6	EvT		2	A+O	20mn					2	A+O	20mn
DISCIPLINAIRE		EC1 PROFESSIONNALISATION													
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier + oral

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier + Oral + 1 vidéo

MASTER 2 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	Transversal	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Enjeux actuels relatifs aux recherches en éducation													
		EC2 Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers													
	disciplinaire	UE32 ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A + O	30 mn				1	A + O	30 mn
		EC1 Introduction													
		EC2 Analyser l'environnement de la formation et ses besoins													
		EC3 Concevoir pour accompagner													
		UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Organisations inclusives													
		EC3 Approche et formation au multiculturalisme													
		UE 34 GERER ET VALORISER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Piloter l'intégralité d'un projet de formation													
			30												

		UE 41 APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	6		EvT		1	A					1	A	
disciplinaire		EC1 Introduction													
		EC2 Construire une démarche d'analyse de curriculum et d'audit de formation													
		EC3 Auditer une formation													
4	specifique	UE42 STAGE	9												
		EC1 Connaissance des milieux d'intervention			EVT		1	A					1	A	
		EC2 STAGE (HORS ALTERNANCE)							Non évalué						
		EC3 PROJET TUTORE (UNIQUEMENT POUR ALTERNANCE)			EvT		2	A+S	1h				2	A+S	1h
disciplinaire	UE43 MÉMOIRE	9		EvT		2	M+S	1h					2	M+S	1h
	EC1 Mémoire														
transversal	UE44 ANGLAIS	3		EvT		1	A						1	A	
	EC1 Expression														
disciplinaire	UE45 APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3		EvT		1	A+O	20 mn					1	A+O	20 mn
	EC1 Innover en formation														
	EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE														
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier + oral
UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 34 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 41 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 42 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier + [Projet tutoré de professionnalisation +Soutenance] pour les personnes en alternance
UE 43 : nature de l'épreuve "Autre"	Mémoire et soutenance
UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 45 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier+ Oral

MASTER 1 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9	EvT	1	A							1	A		
		EC1 ENJEUX ACTUELS RELATIFS AUX RECHERCHES EN MATIERE D'EDUCATION														
		EC2 LES METHODES QUANTITATIVES														
		EC3 LES METHODES QUALITATIVES														
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6		1	A							1	A		
		EC1 CONCEPTS CLES														
		EC2 ANALYSE DE L'ACTIVITE														
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9	EvT	1	A							1	A		
		EC1 INTRODUCTION														
		EC2 AGIR AVEC LE NUMERIQUE : LES OUTILS DES MILIEUX D'INTERVENTION														
		EC3 AGIR POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE : GESTES ET DEMARCHEES														
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6	EvT	1	A							1	A		
		EC1 INTRODUCTION														
		EC2 GENESE DU PROJET- CONSTRUIRE UNE FORMATION														
			30													

2	TRANSVERSAL	UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC1 SOCIOLOGIE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION													
		EC2 PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES													
		EC3 ANDRAGOGIE ET FORMATION D'ADULTES													
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE / ALTERNANCE	9												
		EC1 CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES ACTEURS	Non Evalué												
		EC2 STAGE (HORS ALTERNANCE)			EVT		1	A					1	A	
		EC3 PROJET TUTORE (UNIQUEMENT POUR LES ALTERNANTS)			EVT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE : VERS L'AVANT PROJET DU MÉMOIRE													
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
		UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6		EVT		2	A+O	30mn				2	A+O	30mn
		EC1 METHODES ET OUTILS POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES APPRENANTS													
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier + oral

MASTER 2 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	TRANSVERSAL	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9	EvT		1	A						1	A		
		EC1 Enjeux actuels relatifs aux recherches en éducation														
		EC2 Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers														
	DISCIPLINAIRE	UE32 ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT	1	A						1	A		
		EC1 Introduction														
		EC2 De l'analyse à la scénarisation														
		EC3 démarche compétence, approche réflexive														
		UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT	1	A						1	A		
		EC1 Introduction														
		EC2 curation dans le domaine de l'innovation technologique et pédagogique														
		EC3 Accompagnement des apprenants à distance														
		UE 34 GERER ET VALORISER UN PROJET	6		EvT	1	A						1	A		
		EC1 Introduction														
		EC2 Collaborer sur un projet d'ingénierie pédagogique														
			30													

4	DISCIPLINAIRE	UE 41 APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	6		EvT		1	A				1	A	
		EC1 Introduction												
		EC2 Microdesign : scénarisation pédagogique												
		EC3 Environnements immersifs												
	SPECIFIQUE	UE42 STAGE	9											
		EC1 Valorisation des compétences développées		Non évalué										
		EC2 STAGE (HORS ALTERNANT)		EVT		1	0	30 min				1	0	30 min
	DISCIPLINAIRE	EC3 PROJET TUTORE (UNIQUEMENT POUR ALTERNANCE)		EVT		2	A+S	40mn				2	A+S	40mn
		UE43 MÉMOIRE	9	EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
	TRANSVERSAL	EC1 Mémoire												
		UE44 ANGLAIS	3	EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	EC1 Expression												
		UE45 APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3	EvT		2	A+O	45mn				2	A+O	45mn
		EC1 Articulation SAE												
		EC2 SAE et groupe d'analyse de pratiques												
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" Dossier
 UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" Dossier
 UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" Dossier
 UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" Dossier
 UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" Dossier
 UE 42 : nature de l'épreuve "Autre" Oral de stage ou Projet tutoré de professionnalisation + Soutenance
 UE 43 : nature de l'épreuve "Autre" Mémoire et soutenance
 UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" Dossier
 UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" SAE + Oral

MASTER 1 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
TRANSVERSAL	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 ENJEUX ACTUELS RELATIFS AUX RECHERCHES EN MATIERE D'EDUCATION													
		EC2 LES METHODES QUANTITATIVES													
		EC3 LES METHODES QUALITATIVES													
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 CONCEPTS CLES													
		EC2 ANALYSE DE L'ACTIVITE													
1	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 METHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION 1													
		EC3 METHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION 2													
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 PROCESS, OUTILS ET ACTEURS													
			30												

2	TRANSVERSAL	UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SOCIOLOGIE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION													
		EC2 PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES													
		EC3 ANDRAGOGIE ET FORMATION D'ADULTES													
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE / ALTERNANCE	9		EvC		2	A+O	O:20min				2	A+O	O:20min
		EC1 CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES ACTEURS													
		EC2 STAGE / ALTERNANCE													
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3		EvC		2	A+O	O:15 min				2	A+O	O:15 min
		EC1 SEMINAIRE : VERS L'AVANT PROJET DU MÉMOIRE													
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION EN ANGLAIS													
	DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 METHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION-3													
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
- UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	TRANSVERSAL	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9	EvT		1	A						1	A		
		EC1 Enjeux actuels relatifs aux recherches en éducation														
		EC2 Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers														
	DISCIPLINAIRE	UE32 ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT	1	A						1	A		
		EC1 Introduction														
		EC2 Dynamique des interactions : analyse des dynamiques collectives														
		EC3 Accompagner les élèves vers et dans l'école														
	DISCIPLINAIRE	UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT	1	A						1	A		
		EC1 Introduction														
		EC2 Agir pour les élèves les plus éloignés de la forme scolaire														
	DISCIPLINAIRE	EC3 Agir au service du collectif dans une perspective universelle														
		UE 34 GERER ET VALORISER UN PROJET	6		EvT	1	A						1	A		
		EC1 Introduction														
	DISCIPLINAIRE	EC2 Travailler dans une dynamique de projet : perspectives et outils des acteurs du médico-social														
			30													

		UE 41 APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	6		EvT		1	A				1	A	
4	DISCIPLINAIRE	EC1 Introduction												
		EC2 Communiquer de manière accessible pour soutenir l'autodétermination												
		EC3 Enseigner selon les principes de la conception universelle de l'enseignement : mise en œuvre et regard critique												
	SPECIFIQUE	UE 42 : STAGE	9		EvC		2	A+O	0:30min			2	A+O	0:30min
		EC1 Analyser des situations d'enseignement et de travail partenarial												
		EC2 STAGE												
	DISCIPLINAIRE	UE43 MÉMOIRE	9		EvT		2	M+S	1h			2	M+S	1h
		EC1 Mémoire												
	TRANSVERSAL	UE44 ANGLAIS	3		EvT		1	A				1	A	
		EC1 Expression												
	DISCIPLINAIRE	UE45 APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3		EvT		1	A				1	A	
		EC1 Regard critique sur la politique d'éducation inclusive												
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE												
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 34 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 41 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 42 : nature de l'épreuve "Autre"	Rapport de stage et oral de présentation
UE 43 : nature de l'épreuve "Autre"	Mémoire et soutenance
UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 45 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier

MASTER 1 - Parcours Recherche et Expertise en Sciences de l'Education et de la Formation

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences								
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	6		EvT	1	A					1	A
		EC1 INTRODUCTION											
		EC2 DIFFERENTS TYPES D'ENQUETES											
		EC3 STATISTIQUES											
		EC4 REDACTION SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS											
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	9		EvT	1	A					1	A
		EC1 CONCEPTS CLES											
		EC2 ENTRETIEN D'EXPLICITATION											
		EC3 THEME 3											
		UE 13 : AGIR DS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT	1	A					1	A
2	DISCIPLINAIRE	EC1 INTRODUCTION											
		EC2 THEME 1											
		EC3 THEME 2											
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6		EvT	1	A					1	A
		EC1 INTRODUCTION											
		EC2 THEME 4											
			30										

		UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT	1	A					1	A	
TRANSVERSAL		EC1 EPISTEMOLOGIE-ETHIQUE												
		EC2 PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES												
		EC3 ANDRAGOGIE ET FORMATION D'ADULTES												
		EC4 PRATIQUE DE L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION												
SPECIFIQUE		UE 22 : STAGE /ALTERNANCE	9		EvT	1	A					1	A	
		MILIEUX ET DES ACTEURS												
		EC2 STAGE												
DISCIPLINAIRE		UE 23 : MÉMOIRE	3		EvT	1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE : RECHERCHE EN SCIENCES EDUC ET FORM : REPERES INSTITUTIONNELS												
2	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT	1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION												
DISCIPLINAIRE		UE 25 : 1 UE au choix :												
		UE 25 : OPTION 1 APPROFONDISSEMENT ET												
		EC1 : Les différents types de revues de la littérature												
		EC2 : Les méthodes mixtes et méthodes quantitatives												
		EC3 : Statistiques												

DISCIPLINAIRE	UE 25 : OPTION 2 APPROFONDISSEMENT ET WORKSHOP - GRADUATE TRACK	6					2	A						2	A	
	EC1 : Les différents types de revues de la littérature															
	EC2 : Les méthodes mixtes et méthodes quantitatives															
	EC3 : Statistiques															
	EC4 : WORKSHOP - GT Echanges inter-labos - Projet RECHERCHE															
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours RESEF

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	TRANSVERSAL	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	6	EvT	1	A							1	A		
		EC1 SEMINAIRE DE RECHERCHE														
		EC2 STATISTIQUES														
		EC3 REDACTION SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS														
		UE 32 : ANALYSER LE TRAVAIL	12		1	A							1	A		
		EC1 INTRODUCTION														
		EC2 THEME 3 ET THEME 4														
		EC3 EXPERTISE														
	DISCIPLINAIRE	UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	12		1	A							1	A		
		EC1 INTRODUCTION														
		EC2 THEME 1 ET THEME 2														
		EC3 EXPERTISE														
			30													

4	DISCIPLINAIRE	UE 43 : STAGE ET MÉMOIRE - OPTION AU CHOIX :	27		EvT		1	A					1	A	
		UE 43 : OPTION 1 - STAGE ET MÉMOIRE (RESEF)			EvT		2	M + S	45 min				2	M+S	45 min
		EC1 : Mémoire et soutenance													
		UE 43 : OPTION 2 - STAGE ET MÉMOIRE RESEF -GT ANR)													
	EC1 : Mémoire et soutenance GT		0,5	EVT		2	M+S	45 min					2	M+S	45 min
	EC2 : Workshop GT		0,5	EvC + Evt	50%/50%	2+1	A						1	O	30 min
	TRANSVERSAL	UE 44 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 43 option 1 : nature de l'épreuve "Autre"

Mémoire et soutenance

UE 43 Option 2 : nature de l'épreuve "Autre"

Assiduité et participation, Investissement de l'étudiant dans l'organisation du workshop, et présentation orale en anglais avec document support

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier